

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20221025-7	<u>Séance du 25 octobre 2022 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt-deux du mois d'octobre le vingt-cinq le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit le Conseil Municipal, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 17 octobre 2022 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES – ASSOCIATIONS SELONCOURTOISES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des associations seloncourtoises se sont investies pour la fête de la musique 2022.

A cette occasion, afin de soutenir aux mieux les associations seloncourtoises, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :

ASSOCIATION APES	31 €
ASSOCIATION ARTS MARTIAUX	97 €
ASSOCIATION COM'CO	130 €
ASSOCIATION MPT	55 €

La Commission Finances, réunie le 13 octobre 2022, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu **à / par**

- Autorise le versement d'une subvention exceptionnelle aux associations ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance

Seloncourt, le 25 octobre 2022

Le maire
Daniel BUCHWALDER